



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 28 novembre 2019

COMMISSION DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

La commission suivante a été désignée pour examiner le préavis municipal qui sera présenté lors de la séance du conseil communal du **mardi 21 janvier 2020**.

Préavis N° 25/2019

concernant la convention de fusion entre les communes de Blonay et St-Légier - La Chiésaz

1^{er} membre (président) :

Guy Marti

Secrétaire (rapporteur) :

Sarah Hodgson

Membres :

Jean-Luc Burgy

Claire Pedersen

Isabelle Jolivat

Rita Regamey

Claude Schwab

La commission est convoquée le mercredi 11 décembre 2019, à 19h30, à la Grande salle de St-Légier - La Chiésaz, salle « Les Pléiades ».

Le municipal délégué est M. Alain Bovay.

LE BUREAU DU CONSEIL